

Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

### **Bouchon** (concentration de peloton derrière un peloton plus lent)

Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand ces pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre.

Dans ce cas, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

## **C.5 SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Se reporter à l'Article C.5.1.2 des Règlements Généraux.

## **C.6 LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX**

Il convient d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications.

Les championnats de ligue doivent se dérouler à partir du 15 Avril.

## **C.7 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE**

### **C.7.1 LES GENERALITES**

La date du championnat de France est fixée par le Comité Directeur de la FFTA, sauf pour les benjamins, les minimes, les cadets, les juniors et les vétérans qui le disputent lors d'un championnat séparé.

Les Juniors (arcs classiques, arcs à poulies, arcs classiques sans viseur) concourent le championnat de France "Jeunes".

### **Organisation**

- ✓ **Vendredi** : entraînement officiel ;
- ✓ **Samedi** : tir de qualification ;
- ✓ **Dimanche** : épreuves finales.

Ainsi, le championnat de France individuel de Tir en Campagne devient un championnat de France "scratch", ouvert à tous les archers tirant aux distances internationales et sélectionnés (classement national) pour ce championnat.

### **C.7.2 LES PARCOURS**

- Epreuve de qualification (premier jour) : 2 parcours de 24 cibles comportant chacun 12 postes à distances inconnues et 12 postes à distances connues, disposés selon les articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Le panachage des cibles est autorisé.
- Epreuves éliminatoires (deuxième jour) :
  - 1<sup>er</sup> tour en round de 8 cibles [1/8 de finales] : 4 connues et 4 connues courtes (les distances réelles doivent être affichées. Elles sont prises dans la fourchette des distances inconnues dans chaque taille de blasons) ;
  - 2<sup>ème</sup> tour en round de 8 cibles [1/4 de finales] : idem que le 1<sup>er</sup> tour.
- Epreuves finales (deuxième jour) :
  - 1/2 finales et finales sur 4 cibles connues, en duel.

Pour les 1/8 et 1/4 de finales, utiliser les cibles des parcours de qualification de la veille, en alternant les parcours déjà tirés.

Pour les 1/2 finales et les finales, installer 2 fois 4 cibles à distances connues, si possible en continu.

### C.7.2.1 : CHRONOMETRAGE

- **Phases de qualification** : Cf. C.4
- **Phase éliminatoire et finale** (dès la 1/8 de finale, à la finale) :

Un temps limite de 3mn par cible est accordé à l'archer à partir du moment où il prend place au pas de tir, ce qu'il doit faire sans perdre de temps dès que la cible est libre.

- **Quart de finale et épreuve finale**

Le juge accompagnant le groupe commencera et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées). Le juge montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que le juge ait arrêté le tir. Si un archer d'une équipe tire une flèche après que le juge ait arrêté le tir, la flèche de l'équipe marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

### C.7.3 LE DEROULEMENT

Afin d'éviter un chevauchement générateur d'attente, il a été retenu pour la phase éliminatoire 2h15 et pour chaque phase de duels 1h15, avec un temps nécessaire pour la réorganisation de pelotons de 15 minutes entre chaque phase.

Avec un départ à 8h30 pour la phase éliminatoire et compte tenu du temps prévisionnel, cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 15h30.

Pour les catégories commençant en 1/4 de finales, un début des tirs à 9h30 est souhaitable. Il laisse suffisamment de temps entre une nouvelle phase pour un aménagement éventuel des sites, si nécessaire. Cela permet d'envisager une fin de compétition pour ces catégories vers 13h45.

Après chaque phase, les pelotons sont réorganisés pour la phase suivante sans repasser par le greffe, sauf à la fin de la phase éliminatoire pour cause de barrages éventuels.

Les catégories partent les unes après les autres.

Les compétiteurs montant sur le podium sont connus à l'issue du dernier duel et la cérémonie de remise des médailles se fait immédiatement.

Les résultats peuvent être saisis à la fin ou pendant la phase en cours pour la phase précédente.

- **Entraînement**

Aucun entraînement n'est autorisé sur le parcours de la compétition. Un terrain d'entraînement est érigé à proximité pour l'entraînement officiel, la veille du championnat.

Avant le début des tirs, le jour du championnat, ainsi qu'avant les phases finales, des cibles d'entraînement seront mises à la disposition des concurrents à proximité de la zone de rassemblement.

- **Nombre d'archer qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :**

Catégorie d'archers	1 <sup>er</sup> tour 1/8 de finale	2 <sup>ème</sup> tour 1/4 de finale	1/2 finale	Finale
Hommes Classiques	32	12	4	2
Femmes Classiques	20	8	4	2
Hommes Poulies	32	12	4	2
Femmes Poulies	12	8	4	2
Hommes Arcs Nus	20	8	4	2
Femmes Arcs Nus	0	8	4	2

## **D. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS : Compétitions sélectives** *(Application au 01/10/2008)*

### **D.1 LES COMPÉTITIONS SELECTIVES DE TIR EN CAMPAGNE PAR EQUIPES DE CLUBS**

Elles se déroulent en suivant les **règlements généraux du Tir en Campagne en vigueur**.

**Arcs concernés** : arc classique, arc à poulies ou arc nu (bare bow).

A partir du Championnat de France 2009, les 52 premières équipes du classement national, sans repêchage possible, pourront participer. La composition des équipes et les tirs se dérouleront selon le règlement ci-dessous. *(Comité Directeur des 15&16 novembre 2008)*

### **D.2 LES INSCRIPTIONS**

Au cours d'un concours de Tir en Campagne inscrit au calendrier officiel de la FFTA, un Club peut présenter une ou plusieurs équipes.

Les équipes sont de 3 ou 4 tireurs (dont au moins 1 femme) de catégories d'âge quelconques. Les tirs s'effectuent aux distances internationales.

Pour les transferts et les surclassements, voir les Règlements Généraux.

Les jeunes peuvent participer, mais ils doivent tirer aux distances internationales.

Les noms des 3 ou 4 archers (dont au moins 1 femme) sont déposés au greffe du concours avant le début de la compétition sous le contrôle et la responsabilité de l'Arbitre.

Le classement est établi sur les 3 meilleurs scores (avec au minimum 1 femme) réalisés à condition qu'il y ait obligatoirement **1 arc nu - 1 arc classique - 1 arc à poulies**

A cet effet, le greffe du concours doit tenir à disposition des clubs des imprimés permettant de remplir avant le départ de la compétition la composition de l'équipe en conformité avec le présent règlement.

Lors d'une compétition sélective pour le Championnat de France par équipe de clubs, un club peut présenter plusieurs équipes. Cependant, seul le meilleur score des équipes du même club sera pris en compte.

### **D.3 LES QUALIFICATIONS A RÉALISER**

Les compétitions sélectives pour le championnat de FRANCE par équipes de clubs étant soumises au classement national, les 52 premières équipes du classement national seront sélectionnées pour le Championnat par équipes de clubs. Si des équipes sélectionnées ne souhaitent pas participer à ce championnat de France, il sera fait appel aux équipes suivantes du classement national.

Chaque équipe sélectionnée recevra un avis de la FFTA.

C'est le Club qui est qualifié, par conséquent la composition de l'équipe peut être modifiée avant le Championnat de France.

La sélection pour le championnat de France par équipes de club doit obligatoirement être réalisée sur un parcours de 24 cibles (12 inconnues et 12 connues ou 24 inconnues ou 24 connues). Une sélection obtenue sur un parcours de 12 cibles tiré 2 fois ne sera pas prise en compte.

**Une confirmation de participation de l'équipe du Club** devra être envoyée à la FFTA 2 semaines au plus tard avant le Championnat de France. Elle comprendra les noms et les catégories des archers qui participeront au Championnat ainsi que le nom du capitaine d'équipe.

### **D.4 LA PÉRIODE DE QUALIFICATION**

Du lendemain du Championnat de France par équipes de clubs jusqu'à 10 jours avant le championnat de France par équipes de clubs suivant.



## E. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS

### E.1 LES GÉNÉRALITÉS

La date du Championnat de France est fixée par le Comité Directeur pour l'année suivante.

### E.2 LES EQUIPES DE CLUBS

Les 52 premières équipes du classement national, sans aucun repêchage possible, participent à ce championnat. En cas d'égalité de points à la 52<sup>ème</sup> place qualificative, les équipes seront départagées ainsi :

- ✓ au meilleur score de l'archer en arc nu (Bare Bow)
- ✓ si l'égalité subsiste, au meilleur score de l'archer en arc classique (recurve)
- ✓ si l'égalité subsiste encore, au meilleur score de l'archer en arc à poulies (compound)

Arrêt de la sélection : 2 semaines avant le Championnat de France.

***(Application pour le Championnat de France 2009 - Comité Directeur des 15&16 novembre 2008)***

Les équipes sont composées de 3 archers dont 1 femme au minimum, et doivent obligatoirement comprendre : **1 arc nu - 1 arc classique - 1 arc à poulies.**

**Un Capitaine d'Equipe** (ou entraîneur ou coach) peut accompagner son équipe sur le terrain tout le long de la compétition. Il doit respecter les règles suivantes :

- ✓ 1 seul Capitaine par équipe ;
- ✓ Le nom du Capitaine d'Equipe devra être communiqué au Greffe avec le dossier d'inscription de l'équipe. Il devra être identifiable à tout instant par le port d'un badge spécifique délivré par l'organisateur ;
- ✓ Il peut accompagner ses archers à tous les piquets de tir. L'ordre des tirs, à chaque cible, reste au choix de chaque équipe ;
- ✓ La communication entre le Capitaine et son équipe est libre : il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur les difficultés de tir, sur l'estimation des distances. Il peut donner la valeur des impacts. Il peut utiliser des jumelles avec les mêmes restrictions que pour les compétiteurs.
- ✓ En cas d'infraction au présent règlement, il peut se voir retirer son badge et le suivi de son équipe (mais possibilité d'utiliser le parcours visiteurs). En cas de récidive, il sera exclu du terrain de compétition.
- ✓ Il est responsable de son équipe :
  - en ce qui concerne la tenue vestimentaire et l'équipement (arc, flèches,...)
  - il accompagne son équipe au contrôle du matériel
  - en cas de désaccord, il peut déposer un recours devant le Jury d'Appel

#### • Procédure d'inscription des équipes

Lors du Championnat de France par équipes, un club ne peut être représenté que par 1 seule équipe.

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au Greffe).

Si une ou des équipes sont absentes le jour du championnat, il ne sera pas fait appel à une ou des équipes complémentaires. ***(Application au 01/10/2008 - Comité Directeur des 26&27 janvier 2008)***

**Transferts et surclassement** : voir la règle dans les Règlements Généraux en C.3.3.

### E.3 L'ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

La veille du Championnat, l'organisateur doit prévoir un terrain sur lequel seront installés des pas de tir en nombre suffisant comportant des distances connues et inconnues avec des blasons neufs ou usagés correspondant aux différentes distances tirées.

L'entraînement officiel se fera aux heures indiquées dans le guide des compétitions de la saison.

### E.4 LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**E.4.1 L'épreuve de qualification** est une épreuve de tir en campagne de 24 cibles, 12 en distances connues et 12 en distances inconnues qui se tire le 1<sup>er</sup> jour. Seuls les membres des 52 équipes sélectionnées (156 archers) peuvent prendre part à l'épreuve de qualification ***(Application pour le Championnat de France 2009)***.

**L'épreuve d'élimination** est une épreuve dans laquelle les 24 meilleures équipes du tir de qualification tirent sur 12 cibles, 6 aux distances connues et 6 aux distances inconnues. Les équipes sont regroupées selon le classement du tir de qualification.

Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Si une équipe (ou plusieurs) déclare(nt) son (leur) intention de ne pas participer à l'épreuve d'élimination après proclamation des résultats du tir de qualification, il ne sera pas fait de repêchage, le tir s'effectuant avec les équipes restantes.

Sur les buttes de tir avec blasons uniques de 60cm et 80cm, le doublage des cibles est obligatoire.

**E.4.2** Le quart de finale dans laquelle les 8 meilleures équipes du tir d'élimination tirent 4 matches sur 4 cibles aux distances connues (voir grille des matches en **annexe 1**). Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les vainqueurs de chaque match participent à l'épreuve finale.

**E.4.3** L'épreuve finale est une épreuve dans laquelle les 4 meilleures équipes tirent 2 matches (1/2 finale et finale) sur 4 cibles aux distances connues (voir grille des matches en **annexe 1**), chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les perdants tireront un match pour la médaille de bronze, les vainqueurs tireront un match pour la médaille d'or sur 4 cibles aux distances connues. Les 2 matches se tirent aux distances connues.

Les 4 équipes qui tirent cette épreuve se déplacent en 2 groupes sur les parcours. Lors de la demi-finale, les équipes tirent selon la rotation normale. Pour l'attribution des médailles, le match pour le bronze sera tiré en premier et le match pour l'or sera tiré en second.

### E.4.4 : LE TIR DE CLASSEMENT

Le deuxième jour, les équipes éliminées la veille (de la 25<sup>ème</sup> à la dernière place) font un tir de classement sur une boucle de 12 cibles prises sur le parcours tiré la veille, selon la formule 1 flèche par tireur. Ces équipes partent après la mise en place des équipes qualifiées (décalage d'environ 30 minutes).

## E.5 LES DISTANCES POUR LES PARCOURS

### E.5.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Les distances inconnues et distances connues selon les tableaux des articles A.7.9 et A.7.10 du Règlement international. Il n'y a pas de piquet blanc, les catégories jeunes (B, M, C) intégrées dans une équipe tirent aux mêmes postes que les adultes.

### E.5.2 L'ÉPREUVE D'ÉLIMINATION

Les distances inconnues et connues disposées selon le tableau de l'article A.7.11 du Règlement international.

### E.5.3 TABLEAU DES DISTANCES EN 1/4, 1/2 ET FINALES

Diamètre	Poste Bleu			Poste Rouge		
20 cm	10m	10m	15m	15m	15m	20m
40 cm	20m	20m	25m	25m	25m	30m
60 cm	35m	40m	40m	40m	45m	45m
80 cm	45m	50m	50m	55m	60m	60m

La dernière cible de la finale sera placée à la plus longue distance pour un blason de 80cm, doit 50m pour le poste bleu et 60m pour le poste rouge.

### E.5.4 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES 1/4, 1/2 ET FINALES

- ✓ Module de 4 cibles aux distances connues disposées selon le tableau de l'article E.5.3 ci-dessus et comprenant un blason de 20cm, 40cm, 60cm et 80cm.
- ✓ Les matches se tirent simultanément, en succession sur les 4 cibles. L'organisateur peut disposer les cibles dans un ordre différent. A l'issue des quatre matches, les groupes sont réorganisés aussitôt pour la phase suivante.
- ✓ Le match pour la médaille de bronze est tiré en premier. Le match pour la médaille d'or est tiré en second, quand le match pour la médaille de bronze a terminé au moins ses deux premières cibles.

- **Finales**

Module de 4 cibles disposées selon le tableau précédent.

Le match pour le Bronze est tiré en premier. Le match pour l'Or est tiré en second quand le match pour le Bronze a terminé au moins les 2 premières cibles.

## F. LE CHALLENGE PRO FIRST

Ce challenge se déroule lors de toutes les compétitions sélectives pour le Championnat de France inscrites au calendrier officiel de la FFTA (sauf lors des concours ARROW HEAD et des Championnats de France) jusqu'à 3 semaines avant le Championnat de France scratch de tir en campagne.

### F.1 LE REGLEMENT DE L'EPREUVE

Sur une compétition de 24 cibles inscrite au calendrier national (24 connues ou 24 inconnues ou 12 connues + 12 inconnues).

Le tireur confirmé PRO tirera au piquet de sa catégorie d'âge, le néophyte FIRST tirera au piquet blanc pour les sans viseurs, au piquet bleu pour les arcs à poulies et les arcs classiques.

Pelotons de 2 équipes (4 archers) - sur chaque cible les tireurs confirmés tirent en premier (rotation maintenue). Ils peuvent communiquer avec leur coéquipier respectif afin de lui faire connaître les spécificités de la discipline.

### F.2 LA COMPOSITION DES EQUIPES

Equipe de 2 tireurs : 1 tireur pratiquant le tir en campagne + 1 néophyte dans cette discipline.

Le néophyte est une personne n'ayant jamais participé à une compétition officielle de tir en campagne.

Les tireurs d'une même équipe pourront être de clubs différents.

Les archers ayant disputé une édition en FIRST doivent ensuite concourir en PRO.

Les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur. Celui-ci informe sur son mandat que sa compétition servira de support à un Pro-First et il l'inscrit au calendrier du Challenge Pro-First directement auprès du responsable au minimum 1 mois avant la compétition.

Les équipes peuvent être constituées de toutes les combinaisons d'armes, d'âges et de sexes existantes en tir en campagne, soit 6 combinaisons possibles :

CL+CL / CL+AP / CL+SV / AP+AP / AP+SV / SV+SV

(CL = arc classique ; AP = arc à poulies ; SV= sans viseur)

Un PRO peut participer à autant de challenge qu'il le souhaite durant la période d'organisation du Challenge

Un FIRST ne peut participer qu'à une seule épreuve du Challenge

### F.3 LE CLASSEMENT

Dans les catégories sur 24 cibles (total du PRO et du FIRST), le score cumulé et le classement seront envoyés à la Commission de Tir en Campagne pour l'établissement d'un classement national consultable sur le site internet de la FFTA.

### F.4 LES DOTATIONS

Dotation de chaque épreuve à la convenance de l'organisateur.

Dotation fédérale aux 3 premières équipes de chaque catégorie au classement national du Challenge par de nombreux lots en nature.

### F.5 LE CLASSEMENT NATIONAL

Le score du tireur PRO sera pris en compte pour le classement national du tir en campagne en individuel et pour l'équipe si une équipe est déposée au greffe de la compétition.

Le tireur FIRST ne peut entrer en aucun cas dans ces classements.

### F.6 LA REMISE DES PRIX

Lors du Championnat de France Scratch. Les prix qui n'ont pas été retirés ne pourront pas être réclamés ultérieurement.

